

Le 05 mai 2020,

Lettre aux parents de Puilboreau

Suite à l'annonce du premier Ministre mardi 28 avril, des élus, des techniciens de la mairie, les directeurs et représentants des parents d'élèves se sont réunis pour organiser au mieux l'accueil des enfants à partir du 12 mai.

Le 11 mai est un jour de pré-rentrée pour les enseignants, seuls les enfants des professions prioritaires seront accueillis ce lundi comme ils l'ont été pendant le confinement. Nous ne pouvons vous donner beaucoup de détails mais nous allons connaître les mesures prises par l'inspection académique pour les modalités d'accueil des enfants en classe jeudi 7 mai.

D'ores et déjà nous pouvons vous dire que l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que le mercredi sera assuré uniquement pour les professions prioritaires comme c'est déjà le cas depuis le 16 mars. Les inscriptions se font par mail ou par téléphone auprès de la direction de l'île aux enfants. : accueilsdeloisirs@mairie-puilboreau.fr ou 06.30.90.87.02

Nous travaillons avec la société Restoria pour la reprise de la restauration scolaire soit dans le restaurant soit dans les classes en fonction des effectifs dès le 12 mai. Un animateur ou une ATSEM prendra en charge une classe de 10 enfants (maximum) pendant toute la durée de la pause méridienne.

En élémentaire, l'animateur pourra accompagner les enfants dans les diverses salles de la commune comme : la salle Baillac ou la salle Polyvalente ou à l'île aux enfants...avant ou après le déjeuner. Les temps de cours seront respectés et échelonnés pour éviter que les classes se croisent.

Attention l'aide aux devoirs ne pourra se mettre en place. De même pour des raisons sanitaires, le transport scolaire ne reprendra pas pour le reste de l'année scolaire (les 2 lignes).

Vous pouvez constater que le portail famille est actualisé c'est à dire que toutes vos inscriptions ont été annulées à partir du 16 mars et jusqu'au 3 juillet. Vous devez de nouveau inscrire votre enfant pour la restauration scolaire à partir de jeudi 7 mai quand l'enseignant vous aura donné les jours de scolarisation.

Chers parents, sachez que nous mettons tout en œuvre pour organiser au mieux l'accueil de vos enfants en classe. Ces modalités s'adapteront en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives ministérielles. Nous vous informerons au fur et à mesure.

En espérant vous retrouvez en pleine forme.

Sabine Gervais
Conseillère Municipale Déléguée
A l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire
Mairie de Puilboreau